

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24160025300033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA DU GRAND ANGOULEME
--	--

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	33
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 862 600,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	(si excédent) 600 000,00
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 862 600,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 799 512,17
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 482 487,83
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	(si solde positif) 1 237 964,70
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 282 000,00
	TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	17 144 600,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 869 709,00	0,00	2 916 554,00	2 916 554,00	2 916 554,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 235 000,00	0,00	2 211 800,00	2 211 800,00	2 211 800,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 174 709,00	0,00	5 318 354,00	5 318 354,00	5 318 354,00
66	Charges financières	530 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
67	Charges exceptionnelles	28 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00	153 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	92 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 824 709,00	0,00	6 221 354,00	6 221 354,00	6 221 354,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 466 000,00		1 441 246,00	1 441 246,00	1 441 246,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 820 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 286 000,00		3 641 246,00	3 641 246,00	3 641 246,00
TOTAL		9 110 709,00	0,00	9 862 600,00	9 862 600,00	9 862 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 862 600,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 550 000,00	0,00	8 528 300,00	8 528 300,00	8 528 300,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	274 000,00	0,00	389 300,00	389 300,00	389 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 859 000,00	0,00	8 952 600,00	8 952 600,00	8 952 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 859 000,00	0,00	8 952 600,00	8 952 600,00	8 952 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	287 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		287 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL		9 146 000,00	0,00	9 262 600,00	9 262 600,00	9 262 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 862 600,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 331 246,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	182 992,00	11 435,06	181 000,00	181 000,00	192 435,06
21	Immobilisations corporelles	466 660,00	182 204,13	396 000,00	396 000,00	578 204,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 686 348,00	1 288 848,64	2 961 000,00	2 961 000,00	4 249 848,64
	Total des opérations d'équipement	1 058 924,70	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 394 924,70	1 482 487,83	3 738 000,00	3 738 000,00	5 220 487,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 350 075,30	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		1 512,17	1 512,17	1 512,17
	Total des dépenses financières	1 350 075,30	0,00	1 451 512,17	1 451 512,17	1 451 512,17
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 745 000,00	1 482 487,83	5 189 512,17	5 189 512,17	6 672 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	287 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	587 000,00		610 000,00	610 000,00	610 000,00
	TOTAL	6 332 000,00	1 482 487,83	5 799 512,17	5 799 512,17	7 282 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 282 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 746 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	843,16	843,16	843,16
	Total des recettes d'équipement	2 746 000,00	0,00	843,16	843,16	843,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	2 101 946,14	2 101 946,14	2 101 946,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	2 101 946,14	2 101 946,14	2 101 946,14
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 746 000,00	0,00	2 102 789,30	2 102 789,30	2 102 789,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 466 000,00		1 441 246,00	1 441 246,00	1 441 246,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 820 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 586 000,00		3 941 246,00	3 941 246,00	3 941 246,00
	TOTAL	6 332 000,00	0,00	6 044 035,30	6 044 035,30	6 044 035,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 237 964,70
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 282 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 331 246,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 916 554,00		2 916 554,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 211 800,00		2 211 800,00
014	Atténuations de produits	90 000,00		90 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00		100 000,00
66	Charges financières	550 000,00	0,00	550 000,00
67	Charges exceptionnelles	153 000,00	0,00	153 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 441 246,00	1 441 246,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 221 354,00	3 641 246,00	9 862 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 862 600,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	240 000,00	240 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	200 000,00		200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	192 435,06	0,00	192 435,06
21	Immobilisations corporelles (6)	578 204,13	0,00	578 204,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 249 848,64	370 000,00	4 619 848,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 512,17		1 512,17
Dépenses d'investissement – Total		6 672 000,00	610 000,00	7 282 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 282 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 528 300,00		8 528 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		70 000,00	70 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	389 300,00		389 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	240 000,00	240 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 952 600,00	310 000,00	9 262 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 862 600,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	843,16	290 000,00	290 843,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 200 000,00	2 200 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 441 246,00	1 441 246,00
Recettes d'investissement – Total		843,16	3 941 246,00	3 942 089,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 237 964,70
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 101 946,14
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 282 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 869 709,00	2 916 554,00	2 916 554,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	702 087,00	732 000,00	732 000,00
6062	Produits de traitement	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	17 464,00	16 882,00	16 882,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	5 300,00	5 300,00
6066	Carburants	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	226 482,00	204 616,00	204 616,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	119 483,00	118 533,00	118 533,00
61551	Entretien matériel roulant	72 012,00	63 957,00	63 957,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 408,00	65 375,00	65 375,00
6156	Maintenance	69 238,00	86 566,00	86 566,00
6161	Multirisques	41 700,00	49 700,00	49 700,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	18 550,00	18 550,00
618	Divers	943 320,00	950 525,00	950 525,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	13 000,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 450,00	1 450,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 100,00	1 100,00
6256	Missions	0,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	200,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	18 200,00	23 600,00	23 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	10 500,00	10 500,00
6282	Frais de gardiennage	1 877,00	1 877,00	1 877,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 748,00	4 308,00	4 308,00
6287	Remboursements de frais	350 000,00	362 112,00	362 112,00
6288	Autres	2 190,00	14 000,00	14 000,00
63512	Taxes foncières	18 900,00	3 000,00	3 000,00
6353	Impôts indirects	400,00	415,00	415,00
6358	Autres droits	10 500,00	2 088,00	2 088,00
6378	Autres taxes et redevances	9 000,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 235 000,00	2 211 800,00	2 211 800,00
6331	Versement de transport	18 500,00	18 000,00	18 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 500,00	6 000,00	6 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 500,00	12 000,00	12 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 312 000,00	1 300 100,00	1 300 100,00
6413	Primes et gratifications	45 000,00	44 000,00	44 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	260 000,00	255 000,00	255 000,00
6415	Supplément familial	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	212 000,00	211 000,00	211 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	307 500,00	305 700,00	305 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	90 000,00	90 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	50 000,00	90 000,00	90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	100 000,00	100 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	90 000,00	90 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 174 709,00	5 318 354,00	5 318 354,00
66	Charges financières (b) (8)	530 000,00	550 000,00	550 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	530 000,00	550 000,00	550 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	28 000,00	153 000,00	153 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	123 500,00	123 500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	26 500,00	26 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	92 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 824 709,00	6 221 354,00	6 221 354,00
023	Virement à la section d'investissement	1 466 000,00	1 441 246,00	1 441 246,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 820 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 820 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 286 000,00	3 641 246,00	3 641 246,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 286 000,00	3 641 246,00	3 641 246,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 110 709,00	9 862 600,00	9 862 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 862 600,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 550 000,00	8 528 300,00	8 528 300,00
704	Travaux	600 000,00	550 000,00	550 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 446 000,00	7 445 000,00	7 445 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	54 000,00	50 000,00	50 000,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	23 333,00	70 600,00	70 600,00
7087	Remboursement de frais	326 667,00	312 700,00	312 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	274 000,00	389 300,00	389 300,00
741	Primes d'épuration	240 000,00	350 000,00	350 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	34 000,00	39 300,00	39 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 859 000,00	8 952 600,00	8 952 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 859 000,00	8 952 600,00	8 952 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	287 000,00	310 000,00	310 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	70 000,00	70 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	187 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		287 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 146 000,00	9 262 600,00	9 262 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	600 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 862 600,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	182 992,00	181 000,00	181 000,00
2031	Frais d'études	21 504,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	11 720,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	46 000,00	32 000,00	32 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	103 768,00	119 000,00	119 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	466 660,00	396 000,00	396 000,00
2111	Terrains nus	6 550,00	5 000,00	5 000,00
2155	Outillage industriel	135,00	20 000,00	20 000,00
21562	Service d'assainissement	430 934,00	322 000,00	322 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 918,00	19 000,00	19 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	123,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 686 348,00	2 961 000,00	2 961 000,00
2312	Terrains	40 000,00	70 000,00	70 000,00
2313	Constructions	341 350,00	591 000,00	591 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 304 998,00	2 300 000,00	2 300 000,00
70200801	Opération d'équipement n° 70200801 (5)	1 008 924,70	0,00	0,00
70201401	Opération d'équipement n° 70201401 (5)	50 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 394 924,70	3 738 000,00	3 738 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 350 075,30	1 450 000,00	1 450 000,00
1641	Emprunts en euros	1 350 075,30	1 450 000,00	1 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	1 512,17	1 512,17
Total des dépenses financières		1 350 075,30	1 451 512,17	1 451 512,17
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 745 000,00	5 189 512,17	5 189 512,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	287 000,00	310 000,00	310 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	187 000,00	240 000,00	240 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	100 000,00	240 000,00	240 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	32 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	32 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	6 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	100 000,00	70 000,00	70 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	290 000,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		587 000,00	610 000,00	610 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 332 000,00	5 799 512,17	5 799 512,17

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 482 487,83
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 282 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 746 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 746 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	843,16	843,16
2313	Constructions	0,00	843,16	843,16
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 746 000,00	843,16	843,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 101 946,14	2 101 946,14
1068	Autres réserves	0,00	2 101 946,14	2 101 946,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	2 101 946,14	2 101 946,14
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 746 000,00	2 102 789,30	2 102 789,30
021	Virement de la section d'exploitation	1 466 000,00	1 441 246,00	1 441 246,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 820 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
28031	Frais d'études	7 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 000,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	22 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	307 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	1 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	69 000,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	40 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 010 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
28155	Outillage industriel	4 000,00	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	80 000,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	5 000,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	200 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 286 000,00	3 641 246,00	3 641 246,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	290 000,00	290 000,00	290 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 586 000,00	3 941 246,00	3 941 246,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 332 000,00	6 044 035,30	6 044 035,30

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 237 964,70
--	---------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 282 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70200801 (1)
LIBELLE : NOUVELLE STATION D EPURATION FLEAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 982 166,18	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 492,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 492,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 591,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	4 591,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 972 081,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	714 665,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 016 425,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 645 862,11	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	595 128,64	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 70201401 (1)
LIBELLE : REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		720,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 060 238,29									
1641 Emprunts en euros (total)					20 060 238,29									
441/82431799101	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	14/12/2000	22/12/2000	20/03/2001	1 524 490,17	F		5,200	5,303	EUR	T	C	O	A-1
456/0421 3164177 01	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	20/12/2001	01/03/2002	30/05/2002	1 500 000,00	F		4,800	4,889	EUR	T	P	O	A-1
463/0210354	CREDIT LOCAL DE FRANCE	21/12/2002	27/12/2002	01/04/2003	1 500 000,00	F		4,410	4,484	EUR	T	C	O	A-1
480/1805222	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	14/12/2004	27/12/2004	31/03/2005	2 400 000,00	F		3,960	3,996	EUR	T	C	O	A-1
484/0245940	CREDIT LOCAL DE FRANCE	09/12/2005	06/03/2006	01/07/2006	300 000,00	V	EURIBOR03M	2,704	2,760	EUR	T	C	N	A-1
494/20400598	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	08/12/2004	01/07/2011	30/09/2011	833 000,00	F		3,960	4,019	EUR	T	C	O	A-1
495/0210358	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/10/2011	03/10/2011	01/01/2012	833 333,45	F		4,410	4,484	EUR	T	C	N	A-1
499/CLLAC 04 1210542	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31/12/2011	30/03/2012	01/07/2012	3 000 000,00	V	LEP	4,100	4,506	EUR	T	C	O	A-1
507/00363013	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	22/08/2012	19/09/2012	19/12/2012	5 000 000,00	F		4,720	4,868	EUR	T	C	N	A-1
508/277354 EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2012	01/01/2012	01/02/2012	34 636,37	V	EURIBOR03M	1,386	2,089	EUR	T	X	O	A-1
509/277353 EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2012	01/01/2012	01/03/2012	134 778,30	F		5,530	5,960	EUR	T	P	O	A-1
518/	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	15/12/2014	15/12/2014	31/03/2015	3 000 000,00	F		2,190	2,209	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

CA DU GRAND ANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					439 170,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					439 170,00									
496/16015002C	A.F.B.A.G.	31/03/2011	31/03/2011	31/03/2012	69 706,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
500/110201101478001	A.F.B.A.G.	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	10 716,30	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
501/110 201101475	A.F.B.A.G.	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	66 871,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
502/110 2011 00023 001	A.F.B.A.G.	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	16 074,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
503/110 2011 00020	A.F.B.A.G.	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	100 306,50	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
504/110 2010 01074	A.F.B.A.G.	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	55 725,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
505/110 2010 01077 001	A.F.B.A.G.	17/11/2011	17/11/2011	17/11/2012	8 930,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
510/110 16 5869	A.F.B.A.G.	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	1 530,90	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
511/110 16 5869	A.F.B.A.G.	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	9 553,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
512/110 16 5868	A.F.B.A.G.	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	2 296,40	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
513/110 16 5868	A.F.B.A.G.	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	14 329,50	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
514/110 16 5398	A.F.B.A.G.	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	1 275,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
515/110 16 5398	A.F.B.A.G.	06/12/2012	06/12/2012	06/12/2013	7 960,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
519/110165398-2014-14435	A.F.B.A.G.	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	15 921,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
520/110165398-2014-14438	A.F.B.A.G.	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	2 551,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
521/110165869-2014-14465	A.F.B.A.G.	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	3 061,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
522/110165869-2014-14457	A.F.B.A.G.	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	19 106,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
523/110165868-2014-14446	A.F.B.A.G.	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	4 592,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
524/110165868-2014-14442	A.F.B.A.G.	09/12/2014	09/12/2014	09/12/2015	28 659,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 499 408,29									

CA DU GRAND ANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2015

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 911 876,37					1 390 348,34	489 449,38	0,00	43 204,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 911 876,37					1 390 348,34	489 449,38	0,00	43 204,76
441/82431799101	N	0,00	A-1	101 632,65	0,97	F		5,200	101 632,65	3 303,05	0,00	0,00
456/0421 3164177 01	N	0,00	A-1	298 719,66	2,16	F		4,800	128 813,94	12 042,94	0,00	710,17
463/0210354	N	0,00	A-1	325 000,00	3,00	F		4,410	100 000,00	12 678,76	0,00	2 480,63
480/1805222	N	0,00	A-1	1 200 000,00	9,99	F		3,960	120 000,00	45 738,00	0,00	0,00
484/0245940	N	0,00	A-1	130 000,00	6,24	V	EURIBOR03M	0,103	20 000,00	4 537,54	0,00	1 375,00
494/20400598	N	0,00	A-1	617 036,98	9,99	F		3,960	61 703,72	23 518,37	0,00	61,09
495/0210358	N	0,00	A-1	433 333,49	3,00	F		4,410	133 333,32	16 905,00	0,00	3 307,50
499/CLLAC 04 1210542	N	0,00	A-1	2 500 000,00	12,24	V	LEP	2,850	200 000,00	107 510,34	0,00	28 986,30
507/00363013	N	0,00	A-1	4 250 000,00	12,71	F		4,720	333 333,33	194 700,00	0,00	6 162,22
508/277354 EUR	N	0,00	A-1	19 573,41	3,83	V	EURIBOR03M	0,436	4 951,20	661,53	0,00	121,85
509/277353 EUR	N	0,00	A-1	36 580,18	0,16	F		5,530	36 580,18	505,72	0,00	0,00
518/	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,98	F		2,190	150 000,00	67 348,13	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		368 577,74					29 277,95	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA DU GRAND ANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		368 577,74					29 277,95	0,00	0,00	0,00
496/16015002C	N	0,00	A-1	55 764,82	11,24	F		0,000	4 647,06	0,00	0,00	0,00
500/110201101478001	N	0,00	A-1	8 573,04	11,87	F		0,000	714,42	0,00	0,00	0,00
501/110 201101475	N	0,00	A-1	53 496,82	11,87	F		0,000	4 458,06	0,00	0,00	0,00
502/110 2011 00023 001	N	0,00	A-1	12 859,85	11,87	F		0,000	1 071,65	0,00	0,00	0,00
503/110 2011 00020	N	0,00	A-1	80 245,20	11,87	F		0,000	6 687,10	0,00	0,00	0,00
504/110 2010 01074	N	0,00	A-1	44 580,48	11,87	F		0,000	3 715,04	0,00	0,00	0,00
505/110 2010 01077 001	N	0,00	A-1	7 144,49	11,87	F		0,000	595,37	0,00	0,00	0,00
510/110 16 5869	N	0,00	A-1	1 326,78	12,92	F		0,000	102,06	0,00	0,00	0,00
511/110 16 5869	N	0,00	A-1	8 279,28	12,92	F		0,000	636,86	0,00	0,00	0,00
512/110 16 5868	N	0,00	A-1	1 990,22	12,92	F		0,000	153,09	0,00	0,00	0,00
513/110 16 5868	N	0,00	A-1	12 418,90	12,92	F		0,000	955,30	0,00	0,00	0,00
514/110 16 5398	N	0,00	A-1	1 105,70	12,92	F		0,000	85,05	0,00	0,00	0,00
515/110 16 5398	N	0,00	A-1	6 899,36	12,92	F		0,000	530,72	0,00	0,00	0,00
519/110165398-2014-14435	N	0,00	A-1	15 921,60	14,93	F		0,000	1 061,44	0,00	0,00	0,00
520/110165398-2014-14438	N	0,00	A-1	2 551,60	14,93	F		0,000	170,10	0,00	0,00	0,00
521/110165869-2014-14465	N	0,00	A-1	3 061,80	14,93	F		0,000	204,12	0,00	0,00	0,00
522/110165869-2014-14457	N	0,00	A-1	19 106,00	14,93	F		0,000	1 273,73	0,00	0,00	0,00
523/110165868-2014-14446	N	0,00	A-1	4 592,80	14,93	F		0,000	306,18	0,00	0,00	0,00
524/110165868-2014-14442	N	0,00	A-1	28 659,00	14,93	F		0,000	1 910,60	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 280 454,11					1 419 626,29	489 449,38	0,00	43 204,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 280 454,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	13/12/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 691 512,17	I 1 691 512,17
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 450 000,00	1 450 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 450 000,00	1 450 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		241 512,17	241 512,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	240 000,00	240 000,00
020	Dépenses imprévues	1 512,17	1 512,17

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 691 512,17	1 482 487,83	0,00	3 174 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 641 246,00	III 3 641 246,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 641 246,00	3 641 246,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 200 000,00	2 200 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 441 246,00	1 441 246,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 641 246,00	0,00	1 237 964,70	2 101 946,14	6 981 156,84

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 174 000,00
Ressources propres disponibles	IV	6 981 156,84
Solde	V = IV – II (6)	3 807 156,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

CA DU GRAND ANGOULEME - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2015

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742-	SUBV. EXCEPTIO. D EQUIPEMENT	Assainissement de Segou au MALI	Comité de jumelage	Association	3 000,00
6743-	SUBV. EXCEPTIO. DE FONCTIONNEMENT	Amicale du personnel de l'Agglomération	Comité d'action sociale	Association	26 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2 Délestage station Gond Pontouvre	4 200 000,00	0,00	4 200 000,00	0,00	200 000,00	4 000 000,00
1 Station d'épuration de Fléac	19 800 000,00	0,00	19 800 000,00	19 982 166,18	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint Administratif 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	0,00	46,00	41,30	0,00	41,30
Adjoint Technique 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de Maîtrise	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de Maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Technicien ppal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,70	0,00	2,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		53,00	0,00	53,00	48,30	0,00	48,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique 2ème classe	C	TECH	297.	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique 2ème classe	C	TECH	297.	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique 2ème classe	C	TECH	297.	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique 2ème classe	C	TECH	298.	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 58

VOTES :

Pour : 57

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 20/03/2015

Présenté par (1) M. Le Président et M. Le Vice-président délégué aux finances,

A Angoulême le 26/03/2015

(1) M. Le Président et M. Le Vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Angoulême, le 26/03/2015

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M Stéphane CHAPEAU	
M. André BONICHON	
M. André LANDREAU	
M. Armand DEVANNEAUX	
M. Bernard CONTAMINE	
M. Bernard DEVAUTOUR	
M. Bernard RIVALLEAU	
M. Bertrand MAGNANON	
M. Denis DOLIMONT	
M. François ELIE	
M. François NEBOUT	
M. Guy ETIENNE	
M. Gérard BRUNETEAU	
M. Gérard DEZIER	
M. Jacky BONNET	
M. Jacky BOUCHAUD	
M. Jacques DUBREUIL	
M. Jean-François DAURE	
M. Jean-Jacques FOURNIE	
M. Jean-Luc VALANTIN	
M. Jean-Philippe POUSSET	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

M. Joel GUITTON	
M. Patrick BOURGOIN	
M. Philippe LAVAUD	
M. Philippe VERGNAUD	
M. Samuel CAZENAVE	
M. Vincent YOU	
M. Xavier BONNEFONT	
M. Yannick PERONNET	
Mme Anne-Marie BERNAZEAU	
Mme Annette FEUILLADE MASSON	
Mme Annie MARAIS	
Mme Annie MARC	
Mme Catherine DEBOEVERE	
Mme Catherine MAZEAU	
Mme Catherine PEREZ	
Mme Danielle BERNARD	
Mme Danielle CHAUVET	
Mme Danièle MERIGLIER	
Mme Elisabeth LASBUGUES	
Mme Elisabète SERRALHEIRO	
Mme Fabienne GODICHAUD	
Mme Françoise COUTANT	
Mme Françoise LEGRAND	
Mme Isabelle FOSTAN	
Mme Isabelle LAGRANGE	
Mme Karen DUBOIS	
Mme Marie-Claude MONTEIL	
Mme Marie-Hélène PIERRE	
Mme Marie-Laure WILLAUMEZ - GUILLEMETEAU	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme Martine FRANCOIS-ROUGIER	
Mme Maud FOURRIER	
Mme Mireille BROSSIER	
Mme Nicole GUENOLE	
Mme Nicole GUIRADO	
Mme Sylvie CARRERA	
Mme Véronique DE MAILLARD	
Mme Zahra SEMANE	

Certifié exécutoire par (1) M. Le Président et M. Le Vice-président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Angoulême, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.